

Mercredi 13 juin 2018

## **Baromètre de l'artisanat ISM-MAAF 2018**

### **L'artisanat, un secteur qui crée des entreprises mais peine encore à les transmettre. Pour Bernard Stalter, « il faut aller plus loin et libérer les initiatives d'un secteur qui recrute »**

*L'Institut Supérieur des Métiers vient de rendre public le nouveau baromètre de l'artisanat ISM-MAAF 2018 dédié aux chiffres de la création et transmission d'entreprises. Pour Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA), « les résultats de ce baromètre montrent que si le secteur de l'artisanat encourage l'entrepreneuriat, l'adaptation et l'innovation, la transmission d'entreprises reste trop difficile. Il faut aller plus loin et lever les freins pour libérer les initiatives dans une filière économique mobilisée dans la bataille pour l'emploi et la croissance. Dans le cadre du projet de loi PACTE, le réseau des CMA est force de propositions sur des mesures en faveur d'un développement pérenne des entreprises artisanales et sur la simplification du quotidien des artisans ».*

En France **un entrepreneur sur quatre crée ou reprend son entreprise dans une activité artisanale**. Si la tendance est stable depuis 3 ans, on constate dans l'activité de services une hausse de 4 % en 2017.

« Avec un pied dans la tradition et un pied dans l'innovation, l'artisanat est un secteur qui sait évoluer et s'adapter » rappelle le président de l'APCMA. La preuve en est que les artisans créent des entreprises **dans des secteurs qui répondent à de nouveaux besoins et de nouveaux modes de consommation, de production ou de commercialisation**. La gestion des déchets par exemple (125 % d'installations en plus entre 2007 et 2017) participe de l'économie verte tout comme la réparation de matériels de communication (en hausse de 3 597 %).

Les modes d'alimentation évoluent également et le consommateur est de plus en plus axé vers le « manger local ». Les entreprises artisanales offrent des réponses aux locavores, (bière artisanale, + 1 030 %, plats à emporter et biscuits + 442 %, pâtisserie + 205 % - entre 2007 et 2017) et contribuent au dynamisme de **l'économie de proximité**.

Les enjeux de revitalisation de nos communes passent par le développement de l'activité commerciale et artisanale de proximité. « C'est pour cela que le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat –CMA-, fort de son maillage territorial, se mobilise dans le plan Action cœur de ville engagé par le gouvernement » indique Bernard Stalter. L'artisanat de proximité permet également une capacité d'attractivité, d'accueil et de fixation de la population soutenue par la création **d'emplois non délocalisables accessibles à tous par le biais de la formation en apprentissage** : « une chance pour des jeunes souhaitant demeurer dans leur territoire d'origine ».

Une autre évolution est celle des formes d'installation choisies par les créateurs d'entreprises artisanales : en 2017, les deux tiers d'entre eux choisissent l'entreprise individuelle. Le regain des formes plus classiques « montre les limites du « tout micro » et souligne la pertinence de notre proposition de **statut unique et évolutif de l'entreprise individuelle** » affirme Bernard Stalter.

Sur la question des **créations et transmissions d'entreprises**, la reprise représente 1 installation sur 10, a contrario la création représente 9 cas sur 10. Au total, une entreprise artisanale sur trois se transmet tout ou partie et dans 31 % des cas, il s'agit de transmission familiale. « La transmission à un salarié ne représente que 14 % des cas » note Bernard Stalter

Les chiffres de ce baromètre montrent que le principal frein à la transmission est l'absence de valeur de l'entreprise perçue par le dirigeant. « Nous proposons un **fonds innovation** pour financer l'appui à l'identification et à la valorisation des actifs immatériels des entreprises artisanales et ainsi **encourager la reprise d'entreprises artisanales** » indique Bernard Stalter qui rappelle qu'il y a, du fait de l'âge des chefs d'entreprises artisanales, de nombreuses entreprises à pourvoir dans les années à venir. « Un vivier pour les jeunes qui entrent en apprentissage ou les personnes en reconversion, avec à la clé **l'opportunité de devenir chef d'entreprise** ».